



Tubize, le 23 mai 2012

**A l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Tubize**

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs du collège

Les inondations de novembre 2010, janvier 2011, l'orage d'août 2011 et l'orage de ce dimanche 20 mai 2012, ont causé des **dégâts à la rue des Déportés**. Ces dégâts nous obligent à rappeler que des mesures de prévention doivent être prises rapidement, à savoir :

- réalisation sur le Ry du Vraimont de plusieurs zones de stockage (ZIT)
- révision du tracé et de la capacité du volume de passage du ruisseau sous la rue des Déportés. (actuellement ce ruisseau risque de déborder à la moindre crue entre les n°100 et 102)
- application de bonnes pratiques en matière agricole par l'installation de haies, de bandes enherbées et de fossés pour éviter les coulées de boues.
- érection d'une digue, après les bassins du Vraimont, pour protéger les habitations situées en contrebas, des débordements du canal.

Dans ce cadre, nous rappelons qu'un de nos membres a écrit un courrier en date du 07/02/2012 au Ministre ayant en charge la gestion du canal, celui-ci n'a encore malheureusement reçu aucune réponse (ce courrier est accessible sur notre site internet sous la rubrique / courrier )

Nous profitons également de ce courrier pour rappeler, que :

**Le Hain** a également manqué de déborder ce dimanche 20 mai 2012. En effet celui-ci était à 10 cm du parapet du pont situé en face du Brico, d'où la nécessité de réaliser d'urgence des ZIT en suffisance en amont du Rogissart et du 45.

**Le Froyes** doit être doté rapidement de plusieurs ZIT en amont de la rue de la Maraude, de la rue des Pierres et du pont d'Ophain. Ce qui permettra de protéger les habitations de ce quartier.

**Le Coeurcq** doit être doté rapidement de zones de stockage en amont et en aval des étangs qui permettra de protéger les habitations des quartiers du Coeurcq, du Stéhoux, de la rue Reine Astrid, de la rue des Ponts, de la rue de Mons et du centre de Tubize. Nous ne comprenons pas le bien fondé du nouveau barrage érigé, il y a peu, par la commune aux étangs

de Coeurcq. En effet la construction de ce barrage sans avoir prévu de ZIT en amont, risque de provoquer un débordement plus rapide, d'une zone déjà naturellement inondée.

**La Senne.** Nous revendiquons toujours la réalisation des ZIT en amont de Tubize, ces ZIT étaient prévues dans l'étude SEPRO et reprises dans le mémoire de fin d'études de Mr. Pierre Dupong (facilement accessible sur notre site internet) à savoir:

- à Steenkerke sur la Senne :759.000 M3
- un bassin sur la Brainette à Steenkerke :483.000 M3
- un bassin de 288.000 M3 à Tubize entre la caserne des pompiers et l'avenue Salvador Allende. Ces réalisations permettront de protéger de façon significative le hameau de Ripain, le quartier du pont d'Ophain, le centre de Tubize, le Zoning Fabelta et la Résidence Fabelta.

**Le prêt de 3.000.000 €**, consenti par la région Wallonne à la commune de Tubize doit permettre de financer rapidement certains travaux destinés à protéger nos habitations.

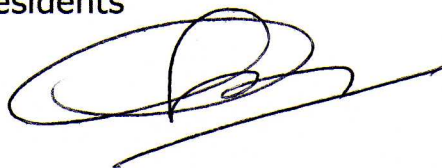
**Nous revendiquons également :**

- un réseau d'égouttage efficace et entretenu
- une limitation de l'urbanisation à outrance
- des règles d'urbanisme plus strictes
- des parkings perméables
- des citernes obligatoires pour les nouvelles constructions
- de bonnes pratiques en matière agricole
- un curage et un bon entretien de nos cours d'eau.

Nous terminerons en lançant un appel aux autorités responsables pour qu'elles tiennent compte de l'anxiété permanente des familles ayant été sinistrées et qui demandent d'être enfin protégées par la prise de mesures efficaces et rapides.

Dans l'espoir d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer nos salutations les meilleures.

Pour l'association, les Co-Présidents



Christian De Brabanter



Guy Jadin

Copie de la présente adressée aux citoyens et aux autorités responsables